



les études du CNC
mars 2023

Les films d'initiative
française réalisés
par des femmes
en 2022

Observatoire de l'égalité femmes - hommes

Les films d'initiative française réalisés par des femmes en 2022

mars 2023



Centre national du cinéma et de l'image animée

291 boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14

Tél : 01.44.34.38.26

Fax : 01.44.34.34.55

www.cnc.fr

Ivan Piccon, Cécile Lacoue, Sophie Jardillier.

Sommaire

Objectifs	4
Méthodologie	4
Synthèse	5
I. Les films réalisés par des femmes	7
A. Une hausse progressive de la part de films réalisés par des femmes	7
B. Une part record de films de fiction réalisés par des femmes.....	8
C. Recul de la part de premiers films réalisés par des femmes.....	9
II. Les réalisatrices actives entre 2003 et 2022.....	11
III. Les devis des films d’initiative française réalisés par des femmes.....	12
A. Forte hausse du devis moyen	12
B. Une moindre part des mandats dans le financement des films réalisés par des femmes.....	14

Objectifs

Mis en place en 2014, l'Observatoire de l'égalité femmes - hommes du CNC a pour vocation de produire des études et statistiques sur la place des femmes dans les secteurs couverts par le CNC.

Afin de mesurer l'accès des femmes à la réalisation des œuvres cinématographiques françaises, la présente étude s'attache à analyser la production nationale agréée selon le genre des équipes de réalisation. Cette approche permet d'interroger les inégalités genrées au sein de la production d'initiative française, en fonction du genre des longs métrages (fiction, documentaire, animation), de l'avancée des carrières (accès aux deuxièmes puis troisièmes films et plus) ainsi que des modalités de financements des films (budgets de production et plans de financements).

Méthodologie

Les informations présentées dans cette étude sont issues des dossiers de demande d'agrément des investissements des films de long métrage. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de genres différents, il est qualifié de mixte. Les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

Synthèse

Un tiers de films réalisés par des femmes en 2022

En 2022, dans un contexte de baisse de la production de films d'initiative française, la part de films strictement réalisés par des femmes augmente sensiblement, à 30 % des films d'initiative française agréés contre 26 % en 2021 (23 % en 2013). En considérant les coréalisations mixtes (réalisées conjointement par des femmes et des hommes), la part de films réalisés par des femmes atteint pour la première fois le tiers des films d'initiative française agréés (69 des 208 films d'initiatives agréés en 2022).

Une progression portée par les films de fiction

Tandis que le genre documentaire observait la plus forte progression les années précédentes (jusqu'à 48 % de films documentaires réalisés par des femmes en 2021), l'augmentation de la part de films réalisés par des femmes se fait principalement ressentir au sein des films de fiction en 2022, avec 54 longs métrages de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes soit 34 % des films de ce genre (28 % en 2021). A l'inverse, la part de films documentaires réalisés par des femmes observe une nette baisse en 2022 (30 % des films du genre). Deux films d'animation sont réalisés par des femmes en 2022 : une coréalisation mixte (*Linda veut du poulet*, de Chiara Malta et Sébastien Laudenbach), ainsi qu'un premier film d'animation strictement réalisé par une femme (*Planètes*, réalisé par Momoko Seto, deuxième fois depuis vingt ans après 2017 qu'un premier film d'animation est strictement réalisé par une femme).

Un meilleur accès des réalisatrices aux deuxièmes films et plus en 2022

Après une année 2021 qui voyait une part record de premiers films réalisés par des femmes (majoritaires, à 55 % des premiers films), cette dernière retombe à un niveau comparable à l'avant Covid, à 41 % de l'ensemble des premiers films. La féminisation progressive de la réalisation observée tout au long des dernières décennies se reflète en 2022 davantage sur les deuxièmes films et les troisièmes films et plus, qui atteignent des parts records en 2022, bien que toujours largement minoritaires (respectivement 39 % et 27 %).

Des écarts de devis toujours prégnants mais moins marqués en 2022

Portés par une présence renforcée au sein des films de fiction et des productions les plus confirmées (deuxièmes films et plus), les devis des films strictement réalisés par des femmes atteignent en 2022 l'un de leurs plus hauts niveaux jamais constatés, à 3,7 M€. Si ces budgets demeurent largement inférieurs à ceux des films réalisés par des hommes, l'écart constaté en 2022 est le plus faible jamais enregistré, à -21 % (-48 % en 2021 et -43 % en début de décennie). L'année 2022 se distingue par ailleurs par l'agrément de trois films de plus de 10 M€ strictement réalisés par des femmes : *Jeanne du Barry*, de Maïwenn, *Chien et chat*, de Reem Kherici ainsi que le premier film de Géraldine Danon, *la Mer et au-delà*. Au cours de la dernière décennie, seule l'année 2015 atteignait ce niveau avec quatre films d'initiative française de plus de 10 M€ strictement réalisés par des femmes (*Mal de pierres*, de Nicole Garcia, *le Grand Partage*, d'Alexandra Leclère, *Joséphine s'arrondit*, de Marilou Berry et *Cézanne et moi*, de Danièle Thompson).

Un effet vertueux, bien que limité, des obligations d'investissements des services de médias à la demande

La structure de financement des films strictement réalisés par des femmes varie par rapport à celle des films strictement réalisés par des hommes, avec un poids notamment moins important des apports diffuseurs. Plusieurs films strictement réalisés par des femmes bénéficient cependant des investissements des services de médias à la demande dans la production française. En 2022, cinq films strictement réalisés par des femmes, dont les trois films qui présentent les budgets les plus importants, concentrent près de la moitié du montant total des préachats des plateformes de VàDA (Netflix, Prime Vidéo et Disney+).

I. Les films réalisés par des femmes

A. Une hausse progressive de la part de films réalisés par des femmes

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, avec comme conséquence une forte chute du nombre de films agréés, la production cinématographique française avait connu un important effet de rattrapage et atteint un niveau record en 2021. En 2022, la production de longs métrages ralentit par conséquent nettement par rapport à l'année précédente et retrouve un niveau proche des années pré-Covid. En 2022, 208 longs métrages d'initiative française sont agréés soit 57 de moins qu'en 2021 (-21,5 %) et un niveau légèrement inférieur à la moyenne pré-pandémique (224 longs métrages agréés en moyenne chaque année entre 2013 et 2019).

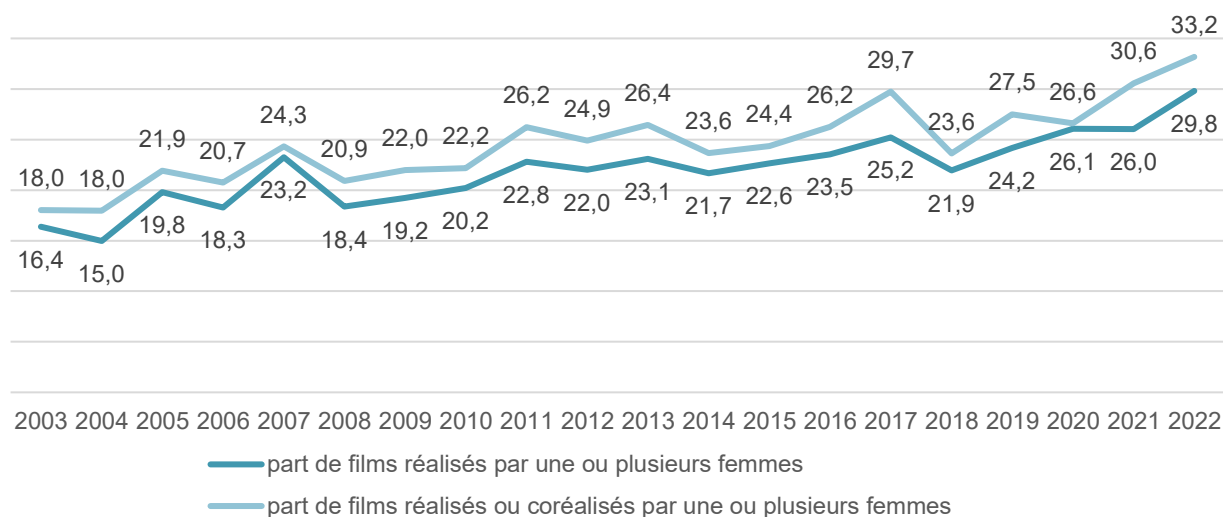
Sur l'ensemble des longs métrages d'initiative française agréés en 2022, 69 films ont été réalisés ou coréalisés par des femmes, soit le tiers (33,2 %) de l'ensemble des films réalisés cette année, le plus haut niveau jamais atteint. Ce niveau inédit est principalement porté par les films strictement réalisés par des femmes, qui représentent 29,8 % des films d'initiative française agréés en 2022, contre 26,0 % en 2021 et 23,1 % en 2013. Cette évolution poursuit une tendance au long cours de féminisation de la réalisation des films d'initiative française. Au début des années 1980, les films réalisés par des femmes représentaient ainsi moins de 10 % de l'ensemble des films agréés. L'année 1993, marquée par le sacre de Jane Campion au Festival de Cannes, première femme à obtenir une Palme d'Or pour *la Leçon de piano*, signe un tournant dans cette évolution, avec 20,0 % de films strictement réalisés par des femmes (28 films), contre 9,0 % l'année précédente (13 films). Si le niveau observé en 1993 fait figure d'exception sur cette décennie, une nouvelle impulsion se constate les années suivantes avec une progression globale de la part de films strictement réalisés par des femmes, de 13,3 % en 1994 à 16,6 % en 2000.

En dehors des films strictement réalisés par des femmes, 7 films ont été coréalisés par des hommes et des femmes en 2022, soit 3,4 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés. En baisse sur un an en raison de du niveau de la production exceptionnellement élevé en 2021 (12 films coréalisés par des femmes et des hommes, soit 4,5 % des films d'initiative française agréés en 2021), ce niveau demeure légèrement supérieur à la moyenne constatée sur la dernière décennie (2,8 % de l'ensemble des films agréés entre 2013 et 2022, soit 6 films en moyenne chaque année).

En parallèle des films d'initiative française, 23 coproductions françaises dont le financement est majoritairement étranger ont été strictement réalisées par des femmes, soit 29,1 % de l'ensemble des films de cette catégorie. Il s'agit là aussi d'un niveau encore jamais atteint sur ce type de films (28,0 % en 2021 et 19,9 % sur l'ensemble de la dernière décennie). Plusieurs films réalisés par des réalisatrices étrangères de renom sont ainsi coproduits par la France en 2022, à l'instar de *la Chimère*, d'Alice Rohrwacher, de *Simple comme Sylvain*, de Monia Chokri, ou encore du premier long métrage *le Plus vivant que possible*, de Delphine Girard, nommée aux Oscars 2020 pour son court métrage *Une sœur*. Trois autres longs métrages

agréés en 2022 dont le financement est majoritairement étranger sont coréalisés par des femmes et des hommes en 2022, soit 3,8 % de l'ensemble des coproductions minoritaires, un niveau équivalent à celui observé sur l'ensemble de la dernière décennie (3,1 % des coproductions minoritaires agréées entre 2013 et 2022).

Part de films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes (%)



Base : Films d'initiative française.
Source : CNC.

B. Une part record de films de fiction réalisés par des femmes

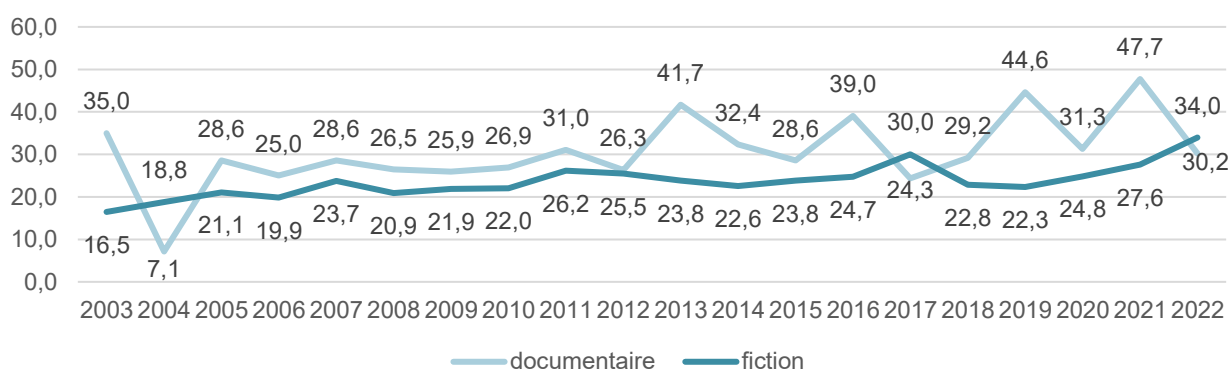
Contrairement aux années précédentes, marquées par une nette progression sur le genre documentaire, l'augmentation de la part de films d'initiative française réalisés par des femmes se ressent principalement sur les longs métrages de fiction en 2022. 54 longs métrages de fiction sont ainsi réalisés ou coréalisés par des femmes en 2022, soit plus du tiers (34,0 %) des films de ce genre, une part jusqu'alors jamais atteinte (27,6 % en 2021 et 25,6 % de l'ensemble des longs métrages de fiction agréés entre 2013 et 2022).

Après une année 2021 à quasi-parité, la part de films documentaires réalisés ou coréalisés par des femmes observe une très nette baisse en 2022, à 30,2 % de l'ensemble des films du genre (47,7 % en 2021). Si cette part est sujette à d'importantes variations chaque année, le niveau observé en 2022 est inférieur à celui constaté sur l'ensemble de la décennie (35,2 % de l'ensemble des films documentaires agréés entre 2013 et 2022). Pour la troisième fois depuis vingt ans, le genre documentaire présente ainsi une part de films réalisés ou coréalisés par des femmes moins importante qu'en fiction.

En raison du faible nombre de longs métrages d'animation agréés chaque année, la part de films réalisés ou coréalisés par des femmes sur ce genre varie fortement. Entre 2003 et 2022, 114 films d'animation ont été agréés, dont seulement 5 sont strictement réalisés par des femmes (4,4 % de l'ensemble) et 9 coréalisés par des femmes et des hommes (7,9 %). En considérant indépendamment les deux dernières décennies, la part de films d'animation réalisés ou coréalisés par des femmes augmente, de 8,8 % de l'ensemble des films

d'animation entre 2003 et 2012 (5 films) à 15,8 % entre 2013 et 2022 (9 films). Plus spécifiquement, les dernières années de la période ont pour la première fois vu l'agrément de films d'animation strictement réalisés par des femmes : *la Traversée* (Florence Mialhe) et *les Hirondelles de Kaboul* (Eléa Gobbé-Mévellec, Zabou Breitman) en 2017, ainsi que *les Secrets de mon père* (Véra Belmont) et *la Sirène* (Sepideh Farsi) en 2020. En 2022, un nouveau film d'animation strictement réalisé par une femme est agréé (*Planètes*, de Momoko Seto), ainsi qu'un film coréalisé par une femme et un homme (*Linda veut du poulet*, de Chiara Malta et Sébastien Laudenbach), tous deux produits par Miyu Productions. Quatre autres films d'animation sont strictement réalisés par des hommes en 2022.

Part de films réalisés ou coréalisés par des femmes selon leur genre (%)



En raison du faible nombre de films d'animation agréés, la part de films réalisés ou coréalisés par des femmes chaque année n'est pas significative.

Base : films d'initiative française agréés.

Source : CNC.

C. Recul de la part de premiers films réalisés par des femmes

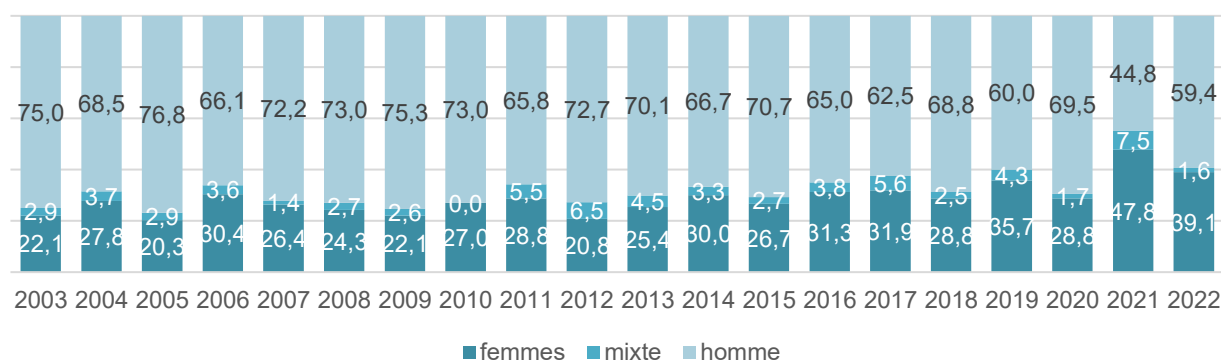
En 2022, 25 des 64 premiers films d'initiative française agréés ont été strictement réalisés par des femmes, et 1 coréalisé par une femme et un homme (le premier film de fiction *le Maire*, de Karine Blanc et Michel Tavares). Après une année 2021 inédite, au cours de laquelle une majorité de premiers films (55,2 %) était réalisée ou coréalisée par des femmes, la part de premiers films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes retrouve un niveau comparable à celui observé avant la pandémie de Covid-19, à 40,0 % de l'ensemble des premiers films (40,0 % en 2019). La part de premiers films strictement réalisés par des femmes demeure toutefois à un niveau élevé au regard du reste de la décennie, à 39,1 % des premiers films d'initiative française agréés soit le deuxième plus haut niveau après 2020 (47,8 %).

La répartition par genre des premiers films agréés réalisés par des femmes rejoint celle observée sur l'ensemble des films. En 2022, les femmes sont ainsi davantage représentées au sein des premiers films de fiction, malgré une part en léger retrait sur un an (43,8 %, contre 48,0 % en 2021). Si le nombre de coréalisations mixtes de premiers films diminue (une seule coréalisation mixte de fiction, contre quatre en 2021), le nombre de premiers films de fiction strictement réalisés par des femmes demeure stable en 2022, à 20 films, le plus haut niveau observé depuis vingt ans (déjà atteint en 2021 et 2018).

Sujette à d'importantes variations en raison du faible nombre de films agréés chaque année, la part de premiers films documentaires réalisés ou coréalisés par des femmes est en nette baisse, à 33,3 % de l'ensemble des premiers films du genre, contre 85,7 % en 2021, année record pour le genre, caractérisée par le nombre important de premiers films documentaires strictement réalisés par des femmes (12 films) et, à l'inverse, la quasi-absence de premiers films documentaires réalisés par des hommes (seulement 2 films). En 2022, le nombre de premiers films documentaires est le plus faible de la décennie avec 12 films, après l'année 2014 (8 films). Dans ce contexte, seuls 4 films documentaires sont strictement réalisés par des femmes (6 en moyenne chaque année depuis 2013), contre 8 strictement réalisés par des hommes (9 en moyenne chaque année depuis 2013).

Pour la deuxième fois depuis vingt ans, un premier film d'animation est strictement réalisé par une femme en 2022 (*Planètes*, de la réalisatrice plasticienne Momoko Seto). Un seul autre premier film d'animation avait été strictement réalisé par une femme, en 2017 (*la Traversée*, de Florence Miailhe).

Part de premiers films d'initiative française selon le genre des réalisateurs (%)



Base : premiers films d'initiative française.
Source : CNC.

Si la part de films réalisés ou coréalisés par des femmes décroît à mesure que le rang des films augmente, elle atteint des niveaux jamais atteints jusqu'alors : 38,5 % des deuxièmes films sont ainsi réalisés ou coréalisés par des femmes en 2021 (15 deuxièmes films), contre 25,0 % de deuxièmes films en 2021 (28,3 % entre 2013 et 2022), ainsi que 26,7 % des troisièmes films ou plus (28 films), contre 21,1 % en 2021 (21,3 % entre 2013 et 2022). Dans les deux cas, cette part marque un record historique, malgré d'importantes variations au cours de la dernière décennie.

II. Les réalisatrices actives entre 2003 et 2022

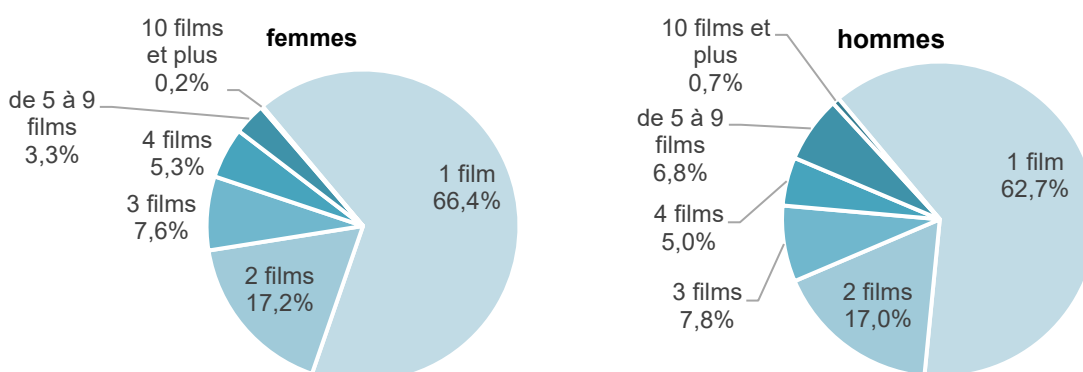
Sur la période 2003-2022, 628 femmes ont réalisé au moins un long métrage d'initiative française, contre 1 832 hommes. Les deux tiers d'entre elles (66,4 %) n'ont réalisé qu'un seul film, une part plus importante que pour les hommes (62,7 %). A l'inverse, la part de femmes ayant réalisé un nombre important de films sur la période est moindre que pour les hommes. 22 femmes (3,5 %) ont réalisé au moins cinq films d'initiative française pendant les vingt années étudiées, contre 138 hommes (7,5 %). De façon plus précise, seule une femme a réalisé au moins dix films d'initiative française entre 2003 et 2022 (Anne Fontaine, avec 12 films agréés). 13 hommes ont réalisé au moins dix films sur la période (jusqu'à 15 films pour François Ozon).

En 20 ans, une nouvelle génération de réalisatrices de long métrage d'initiative française a toutefois émergé. 69 réalisatrices ont été actives au cours de l'année 2022, soit deux fois plus qu'en 2003 (33 réalisatrices). A l'inverse, le nombre de réalisateurs diminue légèrement sur la période, de 163 réalisateurs actifs en 2003 à 155 en 2022 (-4,9 %). La part de réalisatrices de films d'initiative française atteint par conséquent en 2022 son plus haut niveau historique, à 30,8 % des réalisateurs de films d'initiative française (28,6 % en 2021, 24,3 % en 2013 et 16,8 % en 2003).

La moitié des réalisatrices actives sur la période (314 réalisatrices) a par ailleurs réalisé son premier film au cours de la dernière décennie, une part plus importante que pour les hommes (690 réalisateurs soit 37,7 % de l'ensemble des réalisateurs actifs depuis 2003). Parmi ces nouvelles réalisatrices, la part de celles ayant réalisé au moins deux films (53 réalisatrices soit 16,9 %) est toutefois moins importante que pour les hommes (141 réalisateurs soit 20,4 % des hommes ayant réalisé leur premier film d'initiative française au cours de la dernière décennie).

Au cours de la dernière décennie, 11 de ces nouvelles réalisatrices ont réalisé trois films d'initiative française agréés : Lucie Borleteau, Laetitia Carton, Audrey Dana, Mélissa Drigeard, Michèle Laroque, Blandine Lenoir, Noémie Saglio, Jeanne Herry, Catherine Catella, Shu Aiello et Fabianny Deschamps.

Réalisateurs actifs entre 2003 et 2022 selon le nombre de films réalisés



Base : films d'initiative française agréés.
Source : CNC.

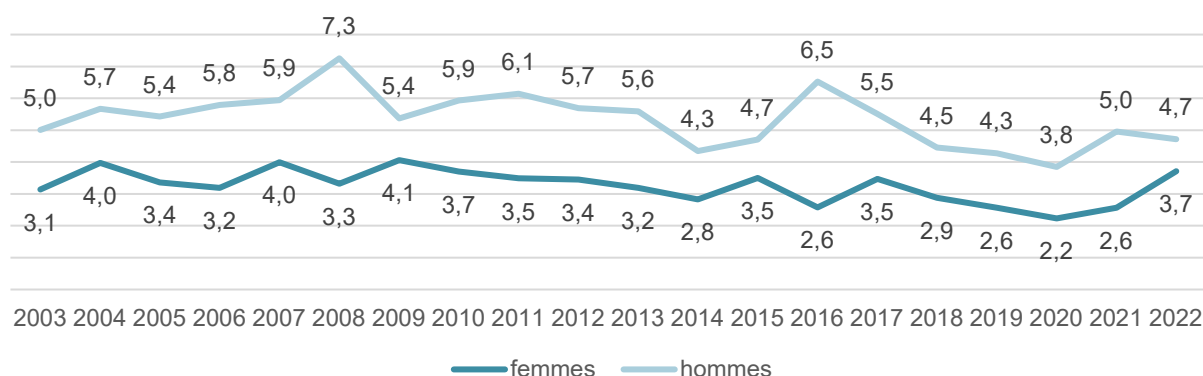
III. Les devis des films d'initiative française réalisés par des femmes

A. Forte hausse du devis moyen

En 2022, un film d'initiative française strictement réalisé par une femme coûte en moyenne 3,71 M€, contre 4,72 M€ pour un homme. L'année 2022 se distingue ainsi doublement, en signant le plus faible écart enregistré depuis vingt ans entre les devis des films réalisés par des femmes et ceux réalisés par des hommes (-21,3 %, contre -48,2 % en 2021 et -43,0 % en début de décennie), et en affichant un devis moyen pour les films strictement réalisés par des femmes au plus haut niveau de la décennie, et au quatrième plus haut niveau depuis vingt ans derrière 2009 (4,06 M€), 2007 (3,99 M€) et 2004 (3,97 M€).

L'année 2022 se distingue d'autant plus qu'elle interrompt une tendance prolongée d'accroissement des écarts de devis des films réalisés par des femmes avec ceux réalisés par des hommes. De 2009 à 2021, le devis moyen des films réalisés par des femmes observe une baisse continue (de 4,06 M€ en 2009 à 2,57 M€ en 2021), tandis que celui des films réalisés par des hommes varie davantage d'une année à l'autre. L'écart de devis des films selon le genre des réalisateurs s'accroît par conséquent sur la période, et atteint en 2021 l'un de ses plus hauts niveaux, derrière 2008 (-54,2 %) et 2016 (-60,5 %). A noter que cette dernière année est marquée par l'agrément de la superproduction *Valérian et la cité des mille planètes*, réalisée par Luc Besson, qui majore à elle seule le devis moyen des films de fiction réalisés par des hommes de 22,1 % en 2016. De façon plus générale, les hausses ponctuelles de devis moyens constatées tout au long de la période pour les films réalisés par des hommes peuvent s'expliquer par l'agrément de films à très gros budgets, ces derniers étant presque exclusivement réalisés par des hommes : sur les 114 films d'initiative française de plus de 20 M€ agréés depuis 2003, seuls deux ont été réalisés par des femmes (*Aline*, agréé en 2019 et réalisé par Valérie Lemercier, et *Jeanne du Barry*, agréé en 2022 et réalisé par Maïwenn).

Devis moyen des films selon le genre des réalisateurs (M€)



En raison du faible nombre de films coréalisés par des femmes et des hommes chaque année, ceux-ci sont exclus de l'analyse.
Base : films d'initiative française agréés.
Source : CNC.

La baisse des écarts de devis entre les films réalisés par des femmes et ceux réalisés par des hommes peut s'expliquer par différents facteurs, qui découlent des constats déjà établis précédemment.

L'agrément de plusieurs productions réalisées par des femmes à très haut budget, tout d'abord. Trois films dont le budget excède 10 M€ ont ainsi été strictement réalisés par des femmes en 2022 : *Jeanne du Barry*, de Maïwenn (20,6 M€), *Chien et chat*, de Reem Kherici (19,3 M€), ainsi que le premier film de Géraldine Danon, *la Mer et au-delà* (13,7 M€). C'est le plus haut niveau de la dernière décennie en dehors de l'année 2015 (4 films d'au moins 10 M€ étaient strictement réalisés par des femmes). Bien que sensiblement plus important, le nombre de films d'au moins 10 M€ strictement réalisés par des hommes se situe à l'inverse en-deçà de la moyenne observée sur la dernière décennie, avec 16 films contre 19 en 2021 et 18 en moyenne chaque année entre 2013 et 2022.

Autre facteur, la présence renforcée des femmes en 2022, d'une part, sur les troisièmes films ou plus, pour lesquels les écarts de devis avec les films réalisés par des hommes sont plus modérés (devis moyen de 5,01 M€ soit -7,6 % d'écart avec les troisièmes films ou plus réalisés par des hommes, le plus faible écart jamais constaté), et, d'autre part, sur la fiction, qui présente des devis plus élevés (5,06 M€ en moyenne, contre 0,56 M€ pour les films documentaires).

L'étude plus spécifique des devis des films de fiction selon le genre des réalisateurs atteste toutefois d'écarts persistants. En 2022, un film de fiction strictement réalisé par une femme coûte 4,46 M€ en moyenne, soit 16,2 % de moins qu'un film de fiction strictement réalisé par un homme. Cet écart est davantage prononcé pour la réalisation de deuxièmes films, pour laquelle il s'élève à 30,8 %. Si ce dernier doit être considéré avec prudence en raison du faible nombre de deuxièmes films (39 en 2022), il rend néanmoins compte d'un accès plus difficile des réalisatrices à des productions à gros budget pour leur deuxième film : en 2022, aucun deuxième film de fiction strictement réalisé par une femme n'excède 7 M€ de budget, tandis que six sont strictement réalisés par des hommes, dont un à plus de 15 M€ (*le Règne animal* de Thomas Cailley, lauréat d'un César du meilleur premier film pour *les Combattants*). Sur l'ensemble de la dernière décennie, seuls 4 deuxièmes films strictement réalisés par des femmes présentent un budget d'au moins 7 M€ : *Larguées*, d'Eloïse Lang, *Titane*, de Julia Ducournau, *l'Ex de ma vie*, de Dorothee Sebbagh, et *Kings* de Deniz Gamze Erguven. 39 deuxièmes films strictement réalisés par des hommes dépassent ce budget, et deux présentent un devis supérieur à 20 M€ (*le Transporteur : Héritage*, de Camille Delamarre, et *La French*, de Cédric Jimenez).

A l'inverse, les devis moyens des premiers films de fiction strictement réalisés par des femmes sont en moyenne plus élevés que ceux des hommes en 2022, à 2,94 M€ (+27,4 %). Cet écart s'explique principalement par l'agrément de *la Mer et au-delà*, réalisé par Géraldine Danon, qui présente un devis de 13,7 M€. En l'excluant de l'analyse, les devis moyens des premiers films de fiction strictement réalisés par des femmes (2,38 M€) sont proches de ceux des premiers films de fiction strictement réalisés par des hommes (2,31 M€). Sur l'ensemble des premiers films, tous genres confondus, les devis moyens des films strictement réalisés par des femmes sont nettement inférieurs à ceux des premiers films strictement réalisés par des hommes, à 2,62 M€ (contre 3,70 M€ soit -29,3 %), en raison du budget exceptionnel du

premier film d'animation *Miraculous - le film*, réalisé par Jérémy Zag (devis de 60,0 M€) ; en dehors de ce film, les devis moyens des premiers films strictement réalisés par des hommes (2,18 M€) sont moindres que ceux des premiers films strictement réalisés par des femmes (2,62 M€).

B. Une moindre part des mandats dans le financement des films réalisés par des femmes

Le détail des financements des films n'est disponible de façon exhaustive que depuis 2009. Pour cette raison, l'ensemble de l'historique ne peut être couvert par la présente analyse.

Les films d'initiative française réalisés par des femmes affichent en 2022 des structures de financement assez différentes de ceux réalisés par des hommes. La part des mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) y est ainsi moins élevée, à 9,3 % de l'ensemble des financements, l'un des plus bas niveaux constatés depuis 2009 (après 2019, à 8,9 %), contre 13,6 % pour les films réalisés par des hommes.

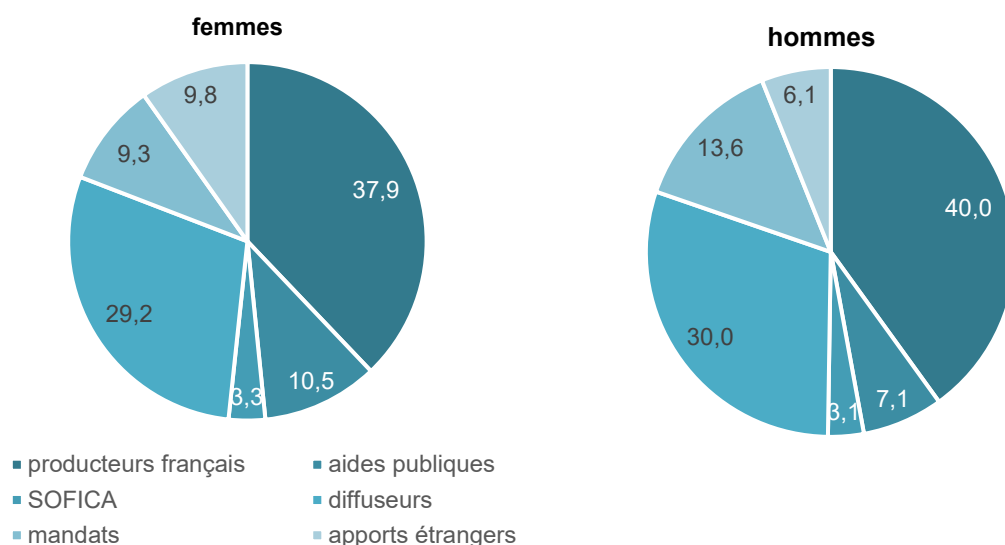
Sans considérer les mandats groupés, qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés et dont le poids est plus important au sein des films strictement réalisés par des hommes (4,3 % des financements en 2022, contre 2,5 % pour les films strictement réalisés par des femmes), la sous-représentation des mandats dans le financement des films réalisés par des femmes est principalement imputable aux investissements français en mandats étrangers. Bien qu'à un niveau plus élevé en 2022, ce type de financement occupe en effet une part qui demeure relativement faible, à 3,3 % du coût total des films strictement réalisés par des femmes, contre 7,4 % pour les films strictement réalisés par des hommes. Cet écart se vérifie sur l'ensemble de la période, à 6,7 % de l'ensemble des financements des films réalisés par des hommes entre 2009 et 2022, contre 2,5 % pour les films réalisés par des femmes. Il peut en partie s'expliquer par la moindre présence de femmes à la réalisation de productions à fort potentiel international, ces dernières concentrant la plupart des investissements français en mandats étrangers. En 2022, c'est notamment le cas pour *Miraculous – le film*, réalisé par Jérémy Zag et dérivé de la franchise d'animation éponyme au succès international, qui cumule à lui seul près de la moitié de l'ensemble des investissements en mandats étrangers.

En parallèle des investissements français en mandats étrangers, la part de financements étrangers sur ces mêmes mandats dans le financement total est en revanche équivalente en 2022, quel que soit le genre des réalisateurs (4,0 % pour les films strictement réalisés par des femmes et 3,6 % pour les films strictement réalisés par des hommes).

Le poids des mandats de distribution en salles des films strictement réalisés par des femmes baisse en 2022 à 2,7 % du devis total des films, une part qui demeure proche de celle observée sur l'ensemble de la période d'étude (2,3 % des devis totaux agréés entre 2009 et 2022, une part équivalente à celle constatée pour les films strictement réalisés par des hommes, à 2,4 %). En 2022, la part de films strictement réalisés par des femmes bénéficiant de l'engagement d'un distributeur de films en salles (qu'il ait investi un minimum garanti ou non) est toutefois plus importante que celle des films strictement réalisés par des hommes, à 93,5 % (58 films) contre 83,5 % (116 films). Il s'agit de la plus haute part constatée, sans qu'aucune

tendance ne puisse être dégagée sur la dernière décennie, la part de films bénéficiant de l'engagement d'un distributeur de films en salles fluctuant chaque année.

Financement des films d'initiative française selon le genre des réalisateurs en 2022 (%)



Base : films d'initiative française agréés.

Source : CNC.

La part représentée par les apports diffuseurs est similaire dans le financement des films réalisés par des femmes (29,2 %) par rapport à celui des films réalisés par des hommes (30,0 %). Dans le détail, on note un écart dans la part de préachats des diffuseurs (chaînes de télévisions et services de médias à la demande), qui est plus importante au sein des financements des films réalisés par des hommes : 26,4 %, contre 24,0 % pour les films réalisés par des femmes. Au sein des préachats des diffuseurs, ceux plus spécifiques des plateformes de VàDA ne concernent qu'un nombre restreint de films d'initiative française agréés en 2022 (17 films). Parmi eux, 5 films sont strictement réalisés par des femmes et représentent 48,1 % du montant total des préachats de ces plateformes : *Jeanne du Barry*, de Maïwenn (préacheté par Netflix), *Chien et chat*, de Reem Kherici (Netflix), *la Mer et au-delà*, de Géraldine Danon (Netflix), *En attendant la nuit*, de Céline Rouzet (Disney+) et *HLM Pussy*, de Nora El Hourch (Amazon Prime Video).

Le poids des apports en coproduction des chaînes de télévision dans les devis totaux des films est en revanche supérieur pour les films strictement réalisés par des femmes, à 5,2 % en 2022 contre 3,7 % pour ceux réalisés par des hommes.

Les films réalisés par des femmes se financent par ailleurs davantage grâce aux aides publiques (aides automatiques, sélectives et régionales), qui représentent 10,5 % de l'ensemble des financements des films réalisés par des femmes contre 7,1 % des films réalisés par des hommes, un écart qui se vérifie sur l'ensemble de la période : 11,2 % de l'ensemble des financements des films réalisés par des femmes entre 2009 et 2022, contre 7,4 % pour les films réalisés par des hommes.

En 2022, 54 films strictement réalisés par des femmes ont été financés en partie par des aides publiques, soit 87,1 % de l'ensemble des films réalisés par des femmes cette année (70,5 % des films réalisés par des hommes).

Les apports étrangers (dont investissements extranationaux dans les mandats étrangers hors pays coproducteurs) occupent également une plus grande place dans les financements des films réalisés par des femmes en 2022 et représentent 9,8 % de l'ensemble des financements (7,1 % entre 2009 et 2022) contre 6,1 % pour les films réalisés par des hommes, une part inférieure à celle constatée entre 2009 et 2022 (7,7 %). Au total, 22,57 M€ d'apports étrangers sont investis dans les films d'initiative française strictement réalisés par des femmes en 2022, un montant en nette progression sur un an (+71,6 %) et le plus élevé de la décennie (10,57 M€ en moyenne entre 2013 et 2022). Ce niveau est notamment porté par l'augmentation du nombre de coproductions internationales d'initiative française strictement réalisées par des femmes (27 films en 2022, contre 20 en 2021 et 9 en 2013), ainsi que par les montants des contributions des pays coproducteurs, deux films concentrant près de la moitié (43,2 %) des apports étrangers en 2022 : *Chien et chat*, de Reem Kherici (coproduction franco-canadienne) et *la Tresse*, de Laetitia Colombani (coproduction entre la France, le Canada et l'Italie). En 2021, les deux films strictement réalisés par des femmes bénéficiant des apports étrangers les plus importants concentraient le tiers (33,9%) des investissements étrangers totaux.



**Les films d'initiative
française réalisés
par des femmes
en 2022**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture: c-album
impression: Stipa
mars 2023